

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue le 23 avril 2025 en visioconférence.

Ouverture de la séance à 18 h 45.

Sont présents :

- Tommy Daigle, parent
- Aline Beaulieu, parent
- Joanie Lambert, parent
- Josée Gagné-Paquet, parent
- Ibrahim Berrima, parent
- Nadia Brillant, enseignante au 1^{er} cycle
- Anne-Marie Audesse, enseignante au 2^e cycle
- Maxime Mundviller Gauthier, enseignant au 3^e cycle
- Karine Nadeau, représentante du service de garde
- Véronique Bergeron, Orthopédagogue membre du personnel professionnel
- Sandra Boucher, membre du personnel de soutien
- Jennifer Côté, directrice

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la séance

Heure du début de la séance à 18 h 45.

Mme Jennifer Côté souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification des présences (quorum)

Le quorum est respecté.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu par Mme Jennifer Côté.

Il est proposé par Mme Karine Nadeau d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

C.É.24-25 #36

2. Consultations – décisions

2.1 Temps de répartition des spécialités

Mme Jennifer Côté présente la nouvelle grille de temps de répartition des spécialités pour l'année scolaire 2025-2026. Elle précise que les changements sont au premier cycle et dû à l'ajout des deux classes CISA. Pour les élèves du premier cycle, l'équipe a décidé d'ajouter un cours d'éducation physique et de retirer un cours d'art dramatique. Pour les élèves en classe CISA, ils auront 5 cours d'éducation physique, 2 cours d'art dramatique et 2 cours d'anglais.

Il est proposé par Mme Aline Beaulieu et M. Tommy Daigle d'approuver le temps de répartition des spécialités.

Approuvé à l'unanimité
C.É.24-25 #37

3. Informations

3.1 Portrait de l'organisation scolaire

Mme Jennifer Côté présente le portrait de l'organisation scolaire. Elle informe les membres qu'il y aura l'ouverture de deux classes CISA à Joly. Une classe sera composée d'élèves de la 1^{re} à la 3^e année, et la deuxième sera composée d'élèves de la 4^e à la 6^e année. Ensuite, elle mentionne que des élèves de préscolaire 5 ans et de 1^{re} année devront être déplacés vers une autre école en raison du manque de places disponibles à la Caravelle. Mme Josée Gagné Paquet demande d'avoir de l'information sur les critères de sélection des élèves à déplacer. Mme Jennifer Côté fait la lecture du formulaire « Critères pour la désignation des élèves à déplacer ».

4. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 19 h 10.

Il est proposé par M. Maxime Mundviller Gauthier d'adopter la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

C.É.24-25 #38



Tommy Daigle
Président du conseil d'établissement



Jennifer Côté
Directrice de l'école

Jennifer Côté

